

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 13 septembre 2012 à 20 h 30 sous la présidence de Bertrand GONIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bertrand GONIN, Georges VALOIS, Loré VINDRY, Jean MARTINAGE, Ghislaine LALBERTIER, Daniel VIALLY, Christian BILLAUD, Jean-Paul SIMONARD, Karine BOURY, Guy MALFONDET, Frédéric POYET

ONT DONNÉ PROCURATION

Pierre MELLINGER ayant donné procuration à Jean MARTINAGE,
Aude DEMARTY ayant donné procuration à Karine BOURY.

Le Conseil Municipal a désigné pour secrétaire de séance Frédéric POYET

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 juin 2012

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- Augmentation de la durée hebdomadaire du temps de travail au 01/10/12 sur le poste d'adjoint technique – cuisinier.

Cet ajout est accepté : à l'unanimité.

RD N°389 - DÉVIATION DES COMMUNES DE L'ARBRESLE ET SAIN BEL – VOIE D'APAISEMENT DES CENTRES BOURGS AVIS SUR LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PROPOSÉES PAR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE – N° 38/2012

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du 25 juillet 2012 de Monsieur le Président du Conseil Général. Ce courrier porte sur l'organisation d'une concertation publique au sujet de la déviation des communes de l'Arbresle-Sain Bel et invite le Conseil Municipal à délibérer sur les modalités de concertation proposées par le département, conformément à l'article L 300-2 du Code l'Urbanisme.

Vu la délibération n°25/2011 du Conseil Municipal d'Éveux en date du 14 avril 2011,

Vu la rencontre du 12 mars 2012, à l'Hôtel du Département, en présence de l'ensemble des Maires de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, à l'invitation de Monsieur le Président Michel MERCIER,

Vu le manque d'information et de concertation avec les élus,

Vu le courrier du 23 août 2012 de Monsieur le Maire d'Éveux à Monsieur le Président Michel MERCIER,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 300-2 et R 300-1 concernant la procédure de concertation,

Vu le courrier du département du Rhône en date du 25 Juillet 2012,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

► **APPROUVE les objectifs de la concertation publique à savoir, informer les habitants du projet de déviation de la Route départementale n°389 et permettre à la population de s'exprimer,**

► **APPROUVE les modalités de concertation proposées par le département :**

- Publication d'un avis de concertation dans la presse,
 - Exposition du projet en mairies de l'Arbresle, Sain Bel et Éveux,
 - Mise à disposition de dossiers de concertation accompagnés de registres dans les communes de l'Arbresle, Sain Bel, Éveux, Fleurieux sur l'Arbresle, Sourcieux les Mines, Lentilly, Saint Pierre la Palud, Savigny, La Tour de Salvagny et la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle,
 - Deux réunions publiques,
 - Consultation du dossier de concertation via un site Internet du département,
- SOULIGNE la forte opposition de la population Éveusienne pour un tracé en fond de vallée tel que présenté,
- RÉAFFIRME l'opposition du Conseil Municipal, pour un tracé aérien en fond de vallée, exprimée en date du 14 avril 2011, délibération n°25/2011,
- RESTE en attente des propositions évoquées lors de la rencontre du 12 mars 2012 par Monsieur le Président Michel MERCIER.

CONVENTION D'AGRÈMENT AVEC UNE FOURRIÈRE AUTOMOBILE – N° 39/2012

Monsieur le Maire explique que la commune ne bénéficiant pas de fourrière communale, il convient de signer une convention d'agrément avec une fourrière automobile afin de pouvoir prendre en charge les véhicules signalés comme étant en stationnement gênant ou interdit sur la voie publique ouverte à la circulation.

Monsieur le Maire propose que le service soit assuré par l'établissement le Garage de la Radio, service fourrière, située à Dardilly, 26 rue de la Nationale 7, représenté par ses Gérants Messieurs Philippe DUBESSY, Pierre-Luc DUBESSY et Richard DUBESSY (n° agrément 69.06.02). Monsieur le Maire donne lecture de la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ACCEPTE que le service de mise en fourrière des véhicules soit assuré par l'établissement le Garage de la Radio -service fourrière- située 26 rue de la Nationale 7 69570 Dardilly,
- ACCEPTE les termes de la convention,
- NOTE que ce contrat est conclu pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction de la part des deux parties, sauf dénonciation avec un préavis de trois mois,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

CRÉATION DE POSTE CAE 7 HEURES HEBDOMADAIRE AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION SCOLAIRE – N°40/2012

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que compte tenu de la hausse de fréquentation du Restaurant scolaire, il est nécessaire de réorganiser ce service pendant un an. Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Agent Polyvalent de Restauration dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi. Cet agent sera en charge de la distribution des repas et accompagnera les enfants le temps du service. Monsieur le Maire présente les conditions d'application de ce type de contrat :

- Le département du Rhône est expérimentateur du contrat emploi aidé de 7 heures hebdomadaires avec une prise en charge de 95% par le Conseil Général et l'État par le biais d'une convention tripartite, signée entre

l'employeur, l'employé et le prescripteur. La validité de la convention est de 6 mois. Dans le cas du renouvellement du contrat de travail, une nouvelle convention sera mise en place.

- Ce type de contrat de travail s'adresse aux personnes allocataires du RSA dans le cadre d'une insertion professionnelle. La durée du contrat de travail est de 6 mois, étant précisé qu'il pourra être reconduit une fois, sous réserve de renouvellement préalable de la convention

- Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Agent Polyvalent de Restauration et de signer d'une part, la convention avec le département du Rhône et l'Etat et d'autre part, le contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ▶ **DÉCIDE de créer un poste d'Agent Polyvalent de Restauration dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi »,**
- ▶ **PRÉCISE que ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable après reconduction de la convention,**
- ▶ **PRÉCISE que la durée du travail est fixée à 7 heures hebdomadaires annualisées et que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire en vigueur multiplié par le nombre d'heures de travail,**
- ▶ **PRÉCISE que des crédits nécessaires figurent au compte 64168,**
- ▶ **AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tout document se rapportant à la présente décision.**

MODIFICATION BUDGETAIRE N°1 ET N°2 BUDGET COMMUNE 2012– N°41/2012

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été nécessaire de changer le matériel informatique et le logiciel pour les services administratifs de la mairie. Lors du vote du budget primitif 2012 de la commune, les crédits n'ont pas été prévus pour cette opération : il est nécessaire de modifier le budget 2012 de la commune comme suit :

Décision modificative n°1 FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
6188	3 000.00 €	74121	3 000.00 €

Décision modificative n°2 INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
2051 OP 51	4 000.00 €		
2183 OP 51	3 000.00 €		
2128 OP 16	- 7 000.00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ▶ **DÉCIDE de modifier le budget 2012 de la commune comme susmentionné.**

AUGMENTATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DU TEMPS DE TRAVAIL AU 01/10/12 SUR LE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE - CUISINIER – N°42/2012

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération n°2010/47 du 16 décembre 2010 concernant la fixation de la durée hebdomadaire du temps de travail sur le poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe pour les fonctions de cuisinier, à raison de 26,75 heures hebdomadaires **annualisées**.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que compte tenu de la hausse des effectifs fréquentant la restauration scolaire, cette durée hebdomadaire annualisée est insuffisante : il est nécessaire de réorganiser le service. Cette modification exige de l'agent un temps de présence plus important à ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

► **FIXE la durée hebdomadaire du temps de travail sur le poste d'Adjoint Technique pour les fonctions de cuisinier à 29 heures annualisées à compter du 1^{er} octobre 2012 (soit 38 heures hebdomadaires réelles en période scolaire),**

► **RAPPELLE que des crédits nécessaires figurent au budget 2012, chapitre 012, article 6413.**

DIVERS – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

☞ **SIABA compte rendu sur le RPQS 2011 – (Georges VALOIS) :**

Le SIABA est un syndicat en charge de l'assainissement collectif sur 8 communes pour :

- la collecte et le traitement de la totalité des effluents des communes de L'Arbresle, Bully, Éveux, Nuelles,
- la collecte et le traitement d'une partie des effluents des communes de Fleurieux sur l'Arbresle, Saint Germain sur l'Arbresle, et partiellement sur Sain Bel et Savigny (ZI la Ponchonnière).

- Quelques chiffres sur Éveux :

- sur 1022 habitants : 458 abonnés dont 47 en non-collectif rattachés au SPANC, et 411 en collectif.
- sur 9,73 km de réseau linéaire total : 3,498 km de réseau unitaire, 3,566 km en réseau d'eaux usées et 2,666 km en réseau d'eaux pluviales.
- 38 268 m³ d'eau traitée.

- Prix moyens :

- Coût du traitement : 1,25 €/ m³ dont 0.15 €/m³ de redevance pour la modernisation du réseau,
- Coût moyen à l'année pour un ménage : 120 m³ soit une facture de 177 €.

- Résultats de conformité DERU (Directive Eaux Résiduaires Urbaines) :

La Station de L'ARBRESLE, qui traite la totalité des effluents d'Éveux, est conforme au niveau de la collecte, l'équipement et le traitement.

- Chantiers en cours et en projet sur Éveux:

- L'étude « diagnostic des réseaux par temps de pluie », sur les réseaux de collecte des stations d'épuration de l'Arbresle et de Bully-Bourg, a donné lieu à un programme de travaux à entreprendre qui permettra de ne plus avoir l'infiltration d'eau parasitaire perturbant le fonctionnement des stations :

3 500 000 € HT de travaux sont prévus entre 2012 et 2014, dont environ 2 980 000 € HT pour les réseaux de l'Arbresle, Éveux, Nuelles

- travaux engagés pour 2012 : 100 000 € HT pour la mise en séparatif du Bourg « place du Marronnier ».
- travaux prévus pour 2013 et 2014 : 368 000 € HT pour la mise en séparatif des lotissements de Plein Soleil-Bellevue-Coursière des Fauvettes.

☞ **SPANC compte rendu sur le RPQS 2011 – (Monsieur le Maire) :**

La prestation du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est assurée par la CCPA. Ce service compte 3142 abonnés sur le territoire dont 46 sur Éveux.

Les missions :

- L'assistance et le conseil auprès des usagers,
- L'information des usagers,
- Le contrôle des installations existantes,
- Le contrôle des installations nouvelles avec contrôle de conception et contrôle de réalisation,
- Le soutien technique auprès des élus.

Le bilan 2011:

- Sur les dispositifs existants : Un contrôle est effectué par cycle de 4 ans. L'année 2011 est la fin d'un cycle. Cette année, 577 installations ont été visitées (33% sont conformes, 41% sont non-conformes avec réhabilitations différées, et 18% sont non-conformes avec réhabilitation urgente).
- Sur la création de dispositifs : le SPANC a traité 135 dossiers (88 réhabilitations, 47 dans le cadre de permis de construire).

Les tarifs pour l'exercice 2011 ont été :

- 30 € TTC/an de redevance,
- 200 € pour un contrôle de conception et de réalisation sur habitation neuve,
- 120 € pour un diagnostic-vente

Le résultat financier de l'exercice 2011 : est de 7 389,08 €.

☞ **Commission affaires scolaires et jeunesse – (Loré VINDRY) :**

École

- Effectif à la rentrée 2012 : une centaine d'élèves.
- **APE** : le nouveau bureau a été voté.
 - o Sonia THOMAS: Présidente,
 - o Eve LOUINEAU : Vice-Présidente,
 - o Géraldine ROLANDEZ : Trésorière,
 - o Anne-Claire PORTAL : Trésorière Adjointe,
 - o Amélie ESCHBACH : Secrétaire,
 - o Sabrina PLOIVY : Secrétaire Adjointe.

Les projets de manifestations organisés par l'APE sont :

- o Fête de Noël,
- o Le Loto de janvier,
- o La Kermesse de juin.

Parallèlement, l'APE recherche un Intervenant Musical.

Cantine

65 enfants fréquentent actuellement la cantine. Un effectif de 70 est prévu à compter de janvier 2013.

Planète Jeunes

L'Association Planète Jeunes envisage une animation «Atelier Théâtre » sur Éveux pour adultes (à partir de 16 ans) les lundis soirs, de 20h30 à 22h30, salle d'animation.

☞ **Commission informatique et communication – (Ghislaine LALBERTIER) :**

Bientôt à Éveux

Actuellement en préparation, la distribution du « Bientôt à Éveux » est prévue début de semaine prochaine.

Bulletin Municipal

Trois devis sont nécessaires pour sa réalisation. Concernant les encarts publicitaires, un courrier sera envoyé aux annonceurs la semaine prochaine. À noter que pour cette année, le prix de l'encart ne changera pas.

☞ **Commission voirie – (Georges VALOIS) :**

Travaux de requalification de la place du marronnier

L'agence TRACE a étudié le centre de la place, (il restera à l'agence le côté Maison Thibaut). Les travaux envisagés sont estimés à 200 000 €. Un appel d'offres va être lancé à compter du 1^{er} octobre prochain. Ce marché se scindera en deux lots : l'un concernera les VRD, l'autre le paysage. Le démarrage prévisible et la durée des travaux sont fixés à janvier 2013, sur 3 mois.

Partie éclairage : le SYDER travaille actuellement sur ce sujet.

Partie assainissement : le SIABA a terminé la mise en place du réseau séparatif. À noter que les riverains ont maintenant deux ans pour s'y raccorder et un contrôle aura lieu in fine.

Transformateur ERDF : le début des travaux d'ERDF est prévu le 8 octobre, et la livraison du chantier prévue fin octobre, début novembre.

Cabine téléphonique publique : son transfert est à l'étude.

Travaux d'entretien de la voirie :

- Secteur Combe Fleurie : un trottoir sur bordures basses vient d'être terminé, et le revêtement de la chaussée en enrobé, réalisé.
- Secteur les Cerisiers : la réfection de la chaussée débutera mardi 18 septembre .

Redevance spéciale pour les ordures ménagères :

Ce projet de redevance concernera les groupements producteurs de déchets ménagers. Il s'agit notamment de collectivités, qui sont, pour l'instant, soumis à aucune redevance. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2013.

☞ **Commission urbanisme Associations – (Jean MARTINAGE) :**

PLU

Reprise des réunions avec le bureau d'études. La présentation du projet est prévue fin de cette année.

PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) : il s'agit d'un zonage des terrains agricoles et naturels réalisé par chaque commune. Les travaux des 18 communes sont ensuite portés par la CCPA, qui globalisera l'ensemble et donnera une cohérence pour le territoire.

Logement des jeunes

Dans le cadre du PLH (Programme Local de l'Habitat), et pour répondre à la problématique du logement des jeunes (18-30 ans), la CCPA, en collaboration avec l'AILOG (Association d'Aide au Logement des Jeunes), organise des permanences sur l'Arbresle. Les informations seront indiquées sur le « Bientôt à Éveux ».

Forum des Associations

Le Forum 2012 s'est bien passé. Un remerciement est donné à tous les participants.

Association des Classes en 02

Le défilé des Classes en 02 est fixé le 30 septembre prochain. Il est d'usage que la Municipalité offre et serve l'apéritif vers 11h00-11h30 sur la Place du Lavoir. En cas de mauvais temps, l'apéritif sera servi à la salle d'animation.

Les Journées du Patrimoine

Les journées du Patrimoine auront lieu ce week-end, conjointement entre les communes de Fleurieux sur l'Arbresle et Éveux. Le dimanche, la Municipalité offrira l'apéritif et le Lavoir Levy sera inauguré l'après-midi.

☞ **Commission bâtiments – (Jean-Paul SIMONARD) :**

Dossier Micro-Crèche

La déclaration préalable est acceptée. La Commission Sécurité et le SDIS ont donné un avis favorable.

Dossier Rafrâichissement des salles

Ce dossier est quasiment terminé : la réalisation est en attente de l'acceptation du Contrat Triennal 2012-2014.

Dossier Acoustique salle du Restaurant Scolaire

Ces travaux sont terminés. Le résultat est largement positif.

Séance levée à 21h 50.

Bertrand GONIN

Georges VALOIS

Loré VINDRY

Jean MARTINAGE

Ghislaine LALBERTIER

Daniel VIALLY

Christian BILLAUD

Jean-Paul SIMONARD

Karine BOURY

Guy MALFONDET

Frédéric POYET